

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 27 (1947)  
**Heft:** 3

**Artikel:** Le problème de la main-d'oeuvre en France  
**Autor:** Senarclens, Jean de  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-888624>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# LE PROBLÈME DE LA MAIN - D'ŒUVRE EN FRANCE

par

Jean de Senarclens

de la Chambre de commerce suisse en France

M. Robert Schuman, dans son « Inventaire de la situation financière », estime que l'insuffisance de la production a pour causes essentielles l'insuffisance de l'énergie, l'insuffisance de la main-d'œuvre, l'insuffisance du rendement. C'est le deuxième de ces éléments que nous nous proposons d'examiner aujourd'hui.

La question de savoir si la population active d'un

pays est pléthorique, assez ou pas assez nombreuse, dépend de la situation démographique de ce pays en même temps que de son degré d'activité et de perfectionnement technique. Nous examinerons donc en premier lieu le problème de la population en France, puis celui de la main-d'œuvre proprement dite, étudié en fonction des besoins de chaque branche d'activité.

## LE PROBLÈME DE LA POPULATION

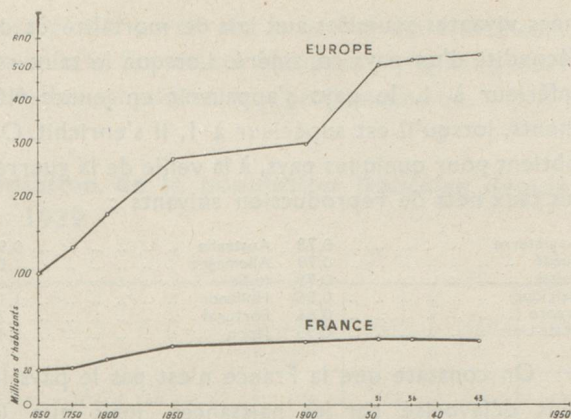
Nous touchons là, déclarait le Général de Gaulle à l'Assemblée consultative du 2 mars 1945, à la cause profonde de nos malheurs et à l'obstacle principal qui s'oppose à notre redressement. De quelque façon que nous organisions notre travail national, nos rapports sociaux, notre régime politique, notre sécurité même, s'il est acquis que, décidément, le peuple français ne se multiplie pas, alors la France ne peut plus rien être qu'une grande lumière qui s'éteint. Mais, dans ce domaine encore, rien n'est perdu, pour peu que nous sachions vouloir.

Tous ceux que préoccupe l'avenir politique, économique, social de la France devraient lire les ouvrages consacrés à la question par M. Alfred Sauvy, directeur de l'Institut national d'études démographiques (La population. Richesse et population. Bien-être et population. Chances de l'économie française. Debré et Sauvy : Des Français pour la France) et M. Fernand Boverat, membre du haut comité consultatif de la population et de la famille (Patriotisme et paternité. La résurrection par la natalité. Le vieillissement de la population. Huber, Bunle et Boverat : La population de la France.) Ils acquerront la conviction que le repeuplement

de la France est le problème numéro 1 qui conditionne tous les autres.

Les époques glorieuses coïncident pour la France avec les époques de fécondité. Le nombre confère non seulement la force et l'esprit de domination, mais la richesse et le bien-être. Sous Louis XIV, la France comptait environ 20 millions d'habitants dans une Europe 5 fois plus peuplée. A la Révolution, sa population atteint 28 millions d'habitants, mais celle de l'Europe a crû plus rapidement encore et la dépasse de plus de 6 fois. La population française est néanmoins très supérieure à celle de tous les pays européens, Russie exceptée. A ce moment se place la révolution démographique, ainsi baptisée par Landry, et qui consiste en une forte baisse de la mortalité en Europe occidentale et une forte baisse de la natalité particulière à la France. Dans ce pays, sur 1.000 habitants, il en mourait 35 et en naissait 40 en 1750. En 1939, les décès s'élèvent à 15,3, les naissances à 14,6. En 1946, la France compte 40 millions d'habitants, mais l'Europe 12 fois plus.





Ce n'est pas tout, la proportion des gens âgés est beaucoup plus forte en France que dans les autres pays, car c'est là que la crise de la natalité a commencé à opérer ses ravages. En 1790, il y avait 15 vieillards pour 100 enfants; aujourd'hui 52. L'accroissement de la population survenu depuis 1801 procède pour 16 millions d'habitants d'un allongement de la vie humaine, pour 5 millions de l'immigration, tandis que le déficit des naissances et la guerre de 1914 ont coûté 8 millions d'habitants à la France.

1914. Ce n'est pas, comme on le croît souvent, le choc à 2 contre 3 de 40 millions de Français contre 65 millions d'Allemands. Ce sont des classes de 700.000 Allemands qui, à 2 contre 1, s'opposent à moins de 350.000 Français.

(Alfred Sauvy : Chances de l'économie française.)

Certains ont cru voir dans le dépeuplement de la France un facteur de prospérité, la fortune nationale se répartissant entre un plus petit nombre de bénéficiaires qui tous, étant l'objet des soins les plus attentifs, seraient des spécimens de choix, des êtres d'élite. Cette théorie ne tient pas devant les faits. Les nations les plus prolifiques, les plus jeunes, sont aussi les plus dynamiques, les plus prospères. La dénatalité et surtout le vieillissement d'une nation engendrent un climat moral peu propice aux travaux de pionniers, aux réalisations hardies, aux grandes entreprises. Chaque producteur est au surplus un consommateur, si bien que le marché d'un pays qui se dépeuple s'amenuise d'année en année, décourageant l'esprit d'initiative de ses chefs d'entreprises et de tous ses travailleurs.

Ce n'est point par une simple coïncidence que le pays qui a connu entre les deux guerres la plus ample dépréciation monétaire, c'est-à-dire le nôtre, est aussi celui qui est démographiquement le plus faible. Notre franc fut victime de notre dénatalité déjà ancienne. (Debré et Sauvy.)

Les trois facteurs qui déterminent la population d'un pays sont : la mortalité, la natalité, qui déterminent à eux deux la vitalité, enfin l'émigration ou l'immigration.

## Mortalité

La mortalité annuelle française est plus forte que celle des autres pays (15 pour mille, contre 11 pour mille en Suisse avant la guerre), ce qui est naturel en raison du vieillissement de sa population. On constate cependant que la mortalité aux différents âges est exagérée.

A la veille de la guerre, sur 1.000 enfants conçus, sont morts, soit en naissant, soit au cours de leur première année, 98 enfants en France, 65 en Suisse. Sur 1.000 enfants nés vivants, la France en perdait 63, la Suisse 43 au cours de leur enfance (1 à 10 ans). De son côté, la mortalité des adultes est, suivant les âges, supérieure de 40 à 80 p. 100 à celle de l'Angleterre.

Cet excès de mortalité est dû presque exclusivement à des manquements aux règles de l'hygiène et de la santé : surmenage de la mère pendant la grossesse, abandon de l'allaitement maternel, malpropreté, contagion, misère, taudis, tuberculose, alcoolisme.

Toutes les 6 minutes, un Français meurt de tuberculose (80.000 par an).

Quand à l'alcoolisme, ses ravages sont plus graves encore parce qu'ils sont moins connus et qu'ils se combinent, en les aggravant, à d'autres causes de maladies ou de décès. Citons MM. Debré et Sauvy :

A Lyon, les médecins constatent que de 40 à 47 p. 100 de leurs malades sont alcooliques dans le service des hommes et 7 p. 100 dans le service des femmes. A Nantes, on constate en 1940 que les deux tiers des hommes et le tiers des femmes hospitalisés à l'Hôtel-Dieu pour les affections les plus diverses présentent des signes d'imprégnation alcoolique. Ce que gagne à certains égards la santé publique, grâce aux efforts des hygiénistes et l'élévation du niveau de vie, elle le perd largement par les ravages de l'alcoolisme.

Les remèdes à un excès de mortalité existent et ont été appliqués avec succès dans d'autres pays : lutte contre la misère, les taudis, la tuberculose, l'alcoolisme, modernisation des hôpitaux, etc. Les dépenses que la France engagera dans ce but seront largement couvertes par les bénéfices démographiques qu'elle en retirera.



## Natalité

En 1801, 1.000 habitants donnaient naissance chaque année à 33 enfants environ, en 1939 à 15 enfants.

Les causes de cette chute rapide sont multiples. Le goût du confort, la peur du risque, l'affaiblissement de la croyance religieuse, l'incertitude du lendemain, l'étroitesse ou l'insalubrité du logement, l'obligation pour la femme de travailler, l'exode rural, bien d'autres facteurs psychologiques ou matériels ont déterminé les couples à restreindre volontairement le nombre de leurs enfants plutôt que de s'en remettre à la nature du soin de les faire naître, prospérer ou mourir.

Une nouvelle morale, répandue dans tout le monde civilisé, a fait son apparition avec la machine, le travail industriel, le progrès technique. L'insouciance, la fatalité d'antan ne s'accordent plus avec la vie organisée, raisonnée, trépidante d'aujourd'hui.

A chaque siècle sa morale, à chaque mode de vie ses conséquences pratiques. La baisse de la natalité procède purement et simplement d'une inadapation de la vie, de l'organisation économique aux nécessités démographiques. Si l'on veut augmenter le nombre des naissances, il faut, non pas prêcher la bonne parole, mais organiser la vie en société de telle façon que les enfants ne constituent plus un fardeau insupportable dans bien des cas. Les moyens sont connus : politique fiscale, politique du logement, aide au mariage et à la famille, organisation du travail féminin. La gravité de la situation exige leur mise en œuvre immédiate.

## Vitalité

La vitalité d'une population ne se mesure pas à l'excédent des naissances sur les décès, car l'allongement de la vie influe provisoirement sur cet excédent. C'est ainsi que la France a donné longtemps l'illusion d'un pays démographiquement sain parce que le chiffre total de sa population allait en augmentant; en fait, cette augmentation ne résultait que d'un vieillissement de la population, vieillissement qui se traduit quelques décennies plus tard par un fort excédent des décès sur les naissances.

La vitalité d'une nation se mesure bien plus à son taux net de reproduction ou taux de remplacement, qui exprime le nombre de naissances féminines viables pour 1.000 femmes en âge de procréer. On mesure ainsi le nombre de futures mères auxquelles donnent naissance 1.000 filles

nées vivantes soumises aux lois de mortalité et de fécondité d'un pays considéré. Lorsque le taux est inférieur à 1, le pays s'appauvrit en jeunes éléments, lorsqu'il est supérieur à 1, il s'enrichit. On obtient pour quelques pays, à la veille de la guerre, les taux nets de reproduction suivants :

|                    |      |                   |      |
|--------------------|------|-------------------|------|
| Angleterre .. .. . | 0,78 | Australie .. .. . | 0,98 |
| Suède .. .. .      | 0,79 | Allemagne .. .. . | 1,00 |
| Suisse .. .. .     | 0,79 | Italie .. .. .    | 1,14 |
| Belgique .. .. .   | 0,86 | Hollande .. .. .  | 1,16 |
| France .. .. .     | 0,86 | Portugal .. .. .  | 1,22 |
| Etats-Unis .. .. . | 0,95 | Japon .. .. .     | 1,44 |

On constate que la France n'est pas le pays le plus défavorisé par les naissances, mais que le remplacement des générations n'est pas assuré. D'après M. P. Depoid (Reproduction nette en Europe depuis les origines de l'état-civil) 100 filles nées en 1830 ont donné naissance à 94 filles, 86 petites-filles et 66 arrière-petites-filles.

Les travaux des spécialistes démontrent que si les taux de mortalité et de natalité restent les mêmes que vers 1935, la France connaîtra en 50 ans une diminution de 7.200.000 habitants (17,4 p. 100). Le vieillissement actuel de la population faisant entrevoir pour un avenir proche un grand nombre de décès, il faudrait une augmentation de la fécondité de 25 p. 100, augmentation qui la porterait peu au-dessous de la fécondité italienne, pour retrouver en 1980 le chiffre de la population d'avant-guerre.

Il est évident, dans ces conditions, que les mesures envisagées en faveur de la natalité et contre la mortalité sont insuffisantes en elles-mêmes pour compenser les effets du vieillissement et que seule une politique cohérente d'immigration est de nature à repeupler la France, à lui redonner la prospérité, l'abondance que confère la densité.

## Immigration

Après avoir donné naissance à de nombreuses colonies étrangères, spécialement au Canada, au Mexique, en Argentine, la France devint un pays d'immigration, le seul en Europe avant la guerre. 3,5 millions environ de personnes ont immigré en France depuis 1870 à une cadence moyenne de 50.000 par an. Leurs enfants sont pour la plupart français, et beaucoup parmi ces étrangers, ont été naturalisés.

Il est prévu, nous le verrons au chapitre suivant, de favoriser, ces prochaines années, une importation massive de travailleurs étrangers. Cette politique est dictée par les nécessités. Tout au plus le



choix peut-il porter sur la qualité des travailleurs accueillis en France, sur leur pays d'origine et leurs aptitudes physiques et professionnelles.

### Evolution de la population française depuis 1939

|                                 | 1938 | 1939 | 1940 | 1941 | 1942 | 1943 | 1944 | 1945 | 1 <sup>er</sup> trim. 1939<br>en chiffres<br>absolus | 1 <sup>er</sup> trim. 1946<br>en chiffres<br>absolus |
|---------------------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|------------------------------------------------------|------------------------------------------------------|
| Décès p. 10.000 hab. .. ..      | 154  | 155  | 186  | 173  | 170  | 166  | 204  | 168  | 185.476                                              | 180.444                                              |
| Naissances p. 10.000 hab. .. .. | 146  | 147  | 136  | 133  | 147  | 159  | 163  | 164  | 155.577                                              | 204.736                                              |
| Excédent de naissances .. ..    | - 8  | - 8  | - 50 | - 40 | - 23 | - 7  | - 41 | - 4  | - 29.899                                             | + 24.292                                             |
| Taux net de reproduction .. ..  | 0,91 | 0,93 | 0,82 | 0,77 | 0,85 | 0,88 | 0,91 | 0,92 |                                                      |                                                      |

(D'après la Statistique générale de la France.)

Nous nous sommes volontairement limité, dans les investigations qui précèdent, à la période antérieure à la dernière guerre, ne voulant pas faire intervenir dans nos raisonnements des facteurs dus aux circonstances exceptionnelles du temps de guerre.

Il nous paraît cependant intéressant de tracer rapidement l'évolution suivie depuis 1939 par la population française et de chercher à en déceler les causes.

L'accroissement de la mortalité s'explique aisément comme un effet de la guerre, de l'occupation, des déportations, des déficiences du ravitaillement. Depuis 1943 la natalité est en progrès, probablement par le fait que les classes pleines qui avaient succédé aux classes creuses de la guerre

1914-1918 sont parvenues à l'âge de la nuptialité et vont donner jusqu'en 1953 des naissances en augmentation. En 1946, la mortalité baisse considérablement, les éléments débilés ayant été éliminés prématurément au cours de la guerre. Quant à la natalité, son accroissement peut être rattaché au retour des prisonniers en été 1945.

Il n'y a donc pas là de phénomènes durables susceptibles d'infirmes les conclusions auxquelles nous sommes parvenu plus haut.

### LE PROBLÈME DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Le problème de la main-d'œuvre a fait l'objet des travaux de l'une des commissions instituées dans le cadre du plan de modernisation et d'équipement. Nous puiserons dans le premier rapport de cette commission l'essentiel de ce chapitre, renvoyant le lecteur désireux de se documenter plus à fond au livre publié en 1946, aux Presses universitaires de France, par M. Jacques Desmarest : « La politique de la main-d'œuvre en France ».

Sur la base des besoins en main-d'œuvre pour les années 1947 à 1950, exprimés par les Commissions de modernisation et les directions ministérielles compétentes, la Commission de la main-d'œuvre a établi un plan visant à l'augmentation des effectifs et de la productivité de la main-d'œuvre, ainsi qu'à l'aménagement de la formation professionnelle.

Les besoins de main-d'œuvre sont évalués, pour les 4 années qui viennent, à 100.000 cadres et employés et à 1.200.000 ouvriers, compte tenu du remplacement de 500.000 prisonniers de guerre. Sur ces chiffres, 40.000 cadres et employés et 980.000 ouvriers doivent être mis en place en 1947. Donc, l'effectif des cadres et employés s'établirait en 1950 à 1.640.000 contre 1.540.000 en 1938, celui des ouvriers à 12.900.000 contre 13.200.000 en 1938. L'effectif total en 1950 se trouverait ainsi, d'après le plan, de 200.000 personnes inférieur à celui de 1938. Ces calculs ne font pas état des activités non directement productives, telles celles des fonctionnaires, de l'armée, etc.

Ces chiffres sont d'ailleurs contestés par certains, qui estiment les mesures de rationalisation, d'organisation du travail suffisantes pour augmenter



TABLEAU DES BESOINS EN MAIN-D'ŒUVRE (en milliers)

|                                                                                                                                | Effectifs en 1938          |               |               | Effectifs en juillet 1946<br>sans compter les prisonniers<br>de guerre |               |               | Besoins pour 1947<br>par rapport à 1946 |               |              | Besoins pour 1950<br>par rapport à 1946 |               |              |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|---------------|---------------|------------------------------------------------------------------------|---------------|---------------|-----------------------------------------|---------------|--------------|-----------------------------------------|---------------|--------------|
|                                                                                                                                | Cadres<br>et em-<br>ployés | Ou-<br>vriers | Total         | Cadres<br>et em-<br>ployés                                             | Ou-<br>vriers | Total         | Cadres<br>et em-<br>ployés              | Ou-<br>vriers | Total        | Cadres<br>et em-<br>ployés              | Ou-<br>vriers | Total        |
| <b>I. Energie .....</b>                                                                                                        | <b>79</b>                  | <b>330</b>    | <b>409</b>    | <b>82</b>                                                              | <b>354</b>    | <b>436</b>    | <b>—</b>                                | <b>65</b>     | <b>65</b>    | <b>1</b>                                | <b>42</b>     | <b>43</b>    |
| dont :                                                                                                                         |                            |               |               |                                                                        |               |               |                                         |               |              |                                         |               |              |
| Houillères :                                                                                                                   |                            |               |               |                                                                        |               |               |                                         |               |              |                                         |               |              |
| Fond .....                                                                                                                     | 8                          | 161           | 169           | 8                                                                      | 170           | 178           | —                                       | 52            | 52           | —                                       | 30            | 30           |
| Jour .....                                                                                                                     | 16                         | 75            | 91            | 16                                                                     | 91            | 107           | —                                       | 8             | 8            | —                                       | 3             | 3            |
| Electricité .....                                                                                                              | 24                         | 41            | 65            | 28                                                                     | 47            | 75            | —                                       | 2             | 2            | 2                                       | 9             | 11           |
| Gaz .....                                                                                                                      | 14                         | 24            | 38            | 15                                                                     | 24            | 39            | —                                       | —             | —            | —                                       | 4             | 6            |
| Carburants .....                                                                                                               | 17                         | 29            | 46            | 15                                                                     | 22            | 37            | —                                       | 3             | 3            | 1                                       | 10            | 11           |
| <b>II. Transports et communications</b>                                                                                        | <b>415</b>                 | <b>848</b>    | <b>1.263</b>  | <b>415</b>                                                             | <b>756</b>    | <b>1.171</b>  | <b>17</b>                               | <b>55</b>     | <b>72</b>    | <b>54</b>                               | <b>130</b>    | <b>184</b>   |
| dont :                                                                                                                         |                            |               |               |                                                                        |               |               |                                         |               |              |                                         |               |              |
| S. N. C. F. ....                                                                                                               | 135                        | 386           | 521           | 125                                                                    | 360           | 485           | —                                       | —             | —            | 5                                       | 20            | 25           |
| V. F. I. L. et transports urbains                                                                                              | 15                         | 68            | 83            | 15                                                                     | 59            | 74            | —                                       | 1             | 1            | —                                       | 4             | 3            |
| Transports routiers .....                                                                                                      | 50                         | 145           | 195           | 50                                                                     | 125           | 175           | —                                       | 10            | 10           | 5                                       | 25            | 30           |
| Transports fluviaux .....                                                                                                      | 5                          | 25            | 30            | 5                                                                      | 21            | 26            | —                                       | 7             | 7            | —                                       | 7             | 7            |
| Manutention et transp. divers.                                                                                                 | 20                         | 200           | 220           | 20                                                                     | 163           | 183           | —                                       | 37            | 37           | —                                       | 72            | 72           |
| P. T. T. ....                                                                                                                  | 190                        | 24            | 214           | 200                                                                    | 28            | 228           | 17                                      | —             | 17           | 45                                      | 2             | 47           |
| <b>III. Industrie :</b>                                                                                                        |                            |               |               |                                                                        |               |               |                                         |               |              |                                         |               |              |
| <b>a) Métaux .....</b>                                                                                                         | <b>264</b>                 | <b>1.211</b>  | <b>1.475</b>  | <b>272</b>                                                             | <b>1.047</b>  | <b>1.319</b>  | <b>11</b>                               | <b>154</b>    | <b>165</b>   | <b>23</b>                               | <b>400</b>    | <b>423</b>   |
| dont :                                                                                                                         |                            |               |               |                                                                        |               |               |                                         |               |              |                                         |               |              |
| Mines de fer .....                                                                                                             | 1                          | 31            | 32            | 2                                                                      | 22            | 24            | —                                       | 3             | 3            | 1                                       | 10            | 11           |
| Sidérurgie .....                                                                                                               | 20                         | 140           | 160           | 20                                                                     | 95            | 115           | —                                       | 35            | 35           | —                                       | 55            | 55           |
| Minerais et métaux non ferreux                                                                                                 | 2                          | 16            | 18            | 3                                                                      | 16            | 19            | —                                       | 7             | 7            | —                                       | 9             | 9            |
| Machines agricoles .....                                                                                                       | 7                          | 33            | 40            | 7                                                                      | 20            | 27            | —                                       | 44            | 44           | 1                                       | 56            | 57           |
| Machines-outils .....                                                                                                          | 6                          | 23            | 29            | 7                                                                      | 28            | 35            | 1                                       | 5             | 6            | 3                                       | 18            | 21           |
| Automobiles .....                                                                                                              | 24                         | 97            | 121           | 21                                                                     | 68            | 89            | —                                       | 22            | 21           | —                                       | 42            | 39           |
| Arsenaux, chant. nav., constr.                                                                                                 |                            |               |               |                                                                        |               |               |                                         |               |              |                                         |               |              |
| aéronaut. ....                                                                                                                 | 34                         | 131           | 165           | 52                                                                     | 148           | 200           | 1                                       | 8             | 9            | 1                                       | 35            | 36           |
| Industries mécaniques diverses                                                                                                 | 170                        | 740           | 910           | 160                                                                    | 650           | 810           | 10                                      | 30            | 40           | 20                                      | 175           | 195          |
| <b>b) Matériaux de construction.</b>                                                                                           | <b>8</b>                   | <b>61</b>     | <b>69</b>     | <b>9</b>                                                               | <b>67</b>     | <b>76</b>     | <b>3</b>                                | <b>19</b>     | <b>22</b>    | <b>5</b>                                | <b>29</b>     | <b>34</b>    |
| <b>c) Textiles .....</b>                                                                                                       | <b>80</b>                  | <b>640</b>    | <b>720</b>    | <b>60</b>                                                              | <b>450</b>    | <b>510</b>    | <b>10</b>                               | <b>75</b>     | <b>85</b>    | <b>20</b>                               | <b>135</b>    | <b>155</b>   |
| <b>d) Bois, papier, carton, travail<br/>des étoffes, cuir, ind.<br/>agricoles, alimentaires,<br/>chimiques, diverses .....</b> | <b>590</b>                 | <b>2.110</b>  | <b>2.700</b>  | <b>600</b>                                                             | <b>1.900</b>  | <b>2.500</b>  | <b>—</b>                                | <b>140</b>    | <b>140</b>   | <b>—</b>                                | <b>200</b>    | <b>200</b>   |
| <b>IV. Bâtiments et travaux publics..</b>                                                                                      | <b>100</b>                 | <b>860</b>    | <b>960</b>    | <b>100</b>                                                             | <b>780</b>    | <b>880</b>    | <b>—</b>                                | <b>220</b>    | <b>220</b>   | <b>—</b>                                | <b>360</b>    | <b>360</b>   |
| <b>V. Agriculture et forêts .....</b>                                                                                          | <b>—</b>                   | <b>7.140</b>  | <b>7.140</b>  | <b>—</b>                                                               | <b>6.350</b>  | <b>6.350</b>  | <b>—</b>                                | <b>250</b>    | <b>250</b>   | <b>—</b>                                | <b>100</b>    | <b>100</b>   |
| TOTAL secteur directement productif<br>(arrondi) .....                                                                         | <b>1.540</b>               | <b>13.200</b> | <b>14.740</b> | <b>1.540</b>                                                           | <b>11.700</b> | <b>13.240</b> | <b>40</b>                               | <b>980</b>    | <b>1.020</b> | <b>100</b>                              | <b>1.200</b>  | <b>1.300</b> |
| <b>VI. Distribution et services</b>                                                                                            |                            |               |               |                                                                        |               |               |                                         |               |              |                                         |               |              |
| dont :                                                                                                                         |                            |               |               |                                                                        |               |               |                                         |               |              |                                         |               |              |
| Distribution .....                                                                                                             |                            |               | 2.340         |                                                                        |               | 2.800         |                                         |               |              |                                         |               |              |
| Administrations publiques..                                                                                                    |                            |               | 700           |                                                                        |               | 1.200         |                                         |               |              |                                         |               |              |
| Armée .....                                                                                                                    |                            |               | 650           |                                                                        |               | 550           |                                         |               |              |                                         |               |              |
| Professions libérales, banques,<br>assurances, divers. ....                                                                    |                            |               | 1.960         |                                                                        |               | 1.960         |                                         |               |              |                                         |               |              |
| <b>Total population active .....</b>                                                                                           |                            |               | <b>20.390</b> |                                                                        |               | <b>20.250</b> |                                         |               |              |                                         |               |              |

la production de leur secteur. Ainsi M. Raoul Dautry déclarait-il dans une récente conférence que les demandes de main-d'œuvre exprimées pour les transports terrestres (25.000 personnes dans la S. N. C. F. et 30.000 dans les transports routiers), aboutiraient à des effectifs pléthoriques malgré une augmentation du trafic ferroviaire de 80 p. 100, du trafic routier de 33 p. 100.

Peu importe d'ailleurs, l'essentiel est de savoir que la population active a baissé, de 1938 à 1946, non compris les prisonniers de guerre, de 1,5 million de personnes, ou 10 p. 100, et que ce

déchet devra être à peu près compensé en 4 ans.

Les causes de cette baisse ne sont pas énumérées par la Commission. Elles tiennent aux pertes en vies humaines causées par la guerre et l'occupation (560.000 morts), au départ de certains étrangers dont l'effectif a baissé de 1936 à 1946 de 2.450.000 à 1.670.000 (31,7 p. 100), à la diminution du nombre de Français (620.000 : 1,6 p. 100) et au vieillissement de la population, aux préférences de certains travailleurs pour des activités moins fatigantes et plus lucratives, à l'augmentation du nombre des fonctionnaires, etc.



**Les moyens envisagés pour relever les effectifs sont les suivants :**

- réduction des effectifs de l'armée de 700 à 500.000 hommes, soit 200.000 dont 150.000 susceptibles de se livrer à des travaux manuels.

- migration algérienne spontanée faisant escompter d'ici la fin de 1947 la venue de 100.000 Algériens.

- immigration individuelle estimée à 60.000 d'ici la fin de 1947, à la cadence approximative de 3.000 ouvriers par mois,

- immigration collective devant porter sur 500.000 travailleurs dont 250.000 en 1947, s'ajoutant aux 20.000 travailleurs entrés en 1946,

- récupération de quelques milliers de personnes déplacées en Allemagne,

- transformation éventuelle de prisonniers de guerre en travailleurs libres,

- organisation du travail des déficients,

- prolongation de la vie active,

- extension du travail féminin (1 million de femmes célibataires et 1 million de femmes mariées sans enfants, de veuves ou de divorcées sont actuellement inactives),

- récupération de personnel dans les secteurs non directement productifs.

De ces quatre dernières mesures doit résulter un apport de 400.000 ouvriers.

Le plan compte au surplus sur l'exode rural qui se traduirait par une diminution, entre 1938 et 1950, de 890.000 agriculteurs (12 p. 100).

Mais toutes ces mesures ne permettront pas à elles seules à la France d'augmenter son potentiel industriel dans les proportions prévues par le plan. Encore et surtout faut-il accroître dans une large mesure la productivité de la main-d'œuvre, inférieure en 1929 de 65 p. 100 à celle de l'Angleterre,

de 135 p. 100 à celle des Etats-Unis. Un quintal de blé équivalait en 1929 à 7 journées de travail agricole contre 2 aux Etats-Unis. Une tonne d'acier équivalait en 1929 à 147 heures de travail d'ouvrier contre 60 aux Etats-Unis. Ces chiffres se sont certainement déplacés depuis au détriment de la France.

C'est donc sur l'augmentation du rendement de la main-d'œuvre que doit porter l'effort maximum et c'est cette augmentation de la productivité qui constituera le critère de la modernisation des différents secteurs.

Ainsi s'exprime le rapport de la Commission de la main-d'œuvre qui prévoit une augmentation de près de 100 p. 100, par rapport à 1938, du rendement individuel dans la sidérurgie, de 27 p. 100 dans l'agriculture, de 57 p. 100 dans l'industrie automobile, de 40 p. 100 dans le bâtiment et les travaux publics, de 20 p. 100 dans l'industrie textile.

C'est dans cet esprit que la Commission demande une politique d'ensemble de la main-d'œuvre comportant l'augmentation de la durée effective du travail à 48 heures par semaine, l'organisation du marché du travail, le contrôle de l'emploi l'interdiction de la création de fonds de commerce pendant un an, la fixation des salaires, la décentralisation industrielle, la modernisation de l'équipement social, la centralisation des questions de main-d'œuvre entre les mains d'un seul ministère, enfin la création d'un conseil supérieur de la formation professionnelle et l'intervention de toutes les mesures propres à favoriser l'orientation et la formation professionnelle des travailleurs.

## CONCLUSION

L'aperçu très sommaire que nous venons de donner de l'ensemble du problème de la population et de la main-d'œuvre fait apparaître à la fois la gravité de la situation et la lucidité des observateurs qui ont posé leur diagnostic.

Reste à savoir si les remèdes proposés sont les mieux indiqués. Nous y reviendrons en les comparant à ceux qui sont envisagés en Suisse, dans l'article qui fait suite à celui de M. Barrelet. Bornons-nous à constater ici que les mesures envisagées, dont beaucoup forcent l'admiration et mériteraient d'être appliquées à l'étranger, n'existent que sur

le papier et que le plan le mieux conçu ne vaut, en régime démocratique, que par la bonne volonté de ses exécutants. Dans bien des domaines, spécialement dans celui du rendement, une plus grande liberté, un traitement fiscal plus équitable redonneraient aux chefs d'entreprises et à l'ouvrier le goût du travail, avec l'espoir d'un juste profit, et amèneraient tout naturellement l'amélioration souhaitée sans l'intervention coûteuse et souvent maladroite des pouvoirs publics.

**Jean de Senarclens.**